



Indemnités d'un sinistre automobile

Par **Excelleo**, le **05/08/2019** à **16:05**

Bonjour,

Ma question se résume au règlement d'un sinistre automobile non responsable.

Après 6 mois de délai en dessaccord total avec l'expert de mon assureur , j'ai obtenu gain de cause du tiers expert et ma compagnie d'assurance me demande maintenant une facture des réparations pour pouvoir me régler :

Suis obligé de fournir une facture ?

Cordialement

José M xxxxxx anonymisation

Par **chaber**, le **05/08/2019** à **17:48**

Bonjour

Avez-vous copie du rapport d'expert? avec montant et descriptif?

Quel est la nature de votre sinistre? accident seul, accident non responsable?

Etes-vous assuré à la MAxxxxxt?